

CR deuxième réunion du groupe *Migration et solidarité avec les pays d'origine* Mardi 15 juin 2010 à Metz

Personnes Présentes

Marcel BAKANGA – Association Culture du Monde

Clément DEMBELE – AJDR - Association des jeunes pour le développement et le renouveau du Mali

Ousmane DIANE – ISM/Est

Evelyne DOSSOU – African Union in Luxembourg

Pierre DOSSOU – African Union in Luxembourg

Aïssame ELHADDAD – Confédération étudiante de Metz

Alfven MIROUKA MIROUKA

Ibrahim SIDIBE

Animateurs : Martine FONTAINE, Anita HELPIQUET, Elisabeth KIRNDÖRFER

Définition du Co-développement

Le co-développement a été défini par l'ensemble du groupe de la manière suivante :

- „Possibilité qu'un pays aide l'autre“
- „Faire ensemble et laisser faire“
- „Travailler ensemble“
- „Une synergie, pas de tutelle, pas d'assistance“
- „Échanges bidirectionnels“
- „Interaction qui permet à chacun de se prendre en charge; autonomie“

Evelyne a particulièrement insisté sur la relation entre les personnes vivant dans les pays d'origine et les pays d'accueil : « *Nous sommes tout pour ceux que l'on a laissé derrière. Nous ici et là-bas. En même temps que l'on avance, on doit avancer avec ceux laisser derrière nous.* »

Une relation d'entraide, d'échanges, d'interaction ou de co-destinée entre les personnes de cet espace indissociable pourrait être l'une des premières définitions données au concept de co-développement.

Le groupe s'est majoritairement prononcé pour qu'il y ait dans le concept de co-développement aucune notion d'assistanat ou de tutelle, mais la mise en place de synergie, d'interaction entre acteurs des pays d'origine et d'accueil – en travaillant ensemble et aussi en laissant faire – avec pour résultat final l'autonomie. Un des moyens de parvenir à ce but serait d'axer des initiatives sur la formation.

* * *

Le co-développement ne se traduirait pas seulement en termes économiques, mais aussi culturels, sociaux et politiques.

Pour éviter toute position hiérarchique entre pays d'origine et pays d'accueil et inscrire le concept de co-développement dans la démarche d'une co-destinée, il se serait important que les sociétés d'accueil reconnaissent l'apport de l'immigration en termes économiques, mais aussi sociaux, politiques et culturels.

Notes

Le groupe a particulièrement évoqué les aspects économiques et culturels, mais il serait également sans doute important de souligner l'apport de l'immigration en termes politiques et sociaux : histoires et mémoires des luttes politiques et syndicales par exemple, l'apport des immigrés dans le façonnage des sociétés, etc. Cette position nous permettrait peut-être de combattre la vision actuelle d'utilisation économique immédiate, telle qu'elle est développée à travers le concept de l'immigration choisie et d'avancer vers une reconnaissance des immigrés dans leur intégralité : « *On n'est pas reconnu comme citoyen à part entière* » – phrase prononcée par Marcel.

La participation dans les pays d'accueil

Cette reconnaissance de l'apport de l'immigration devrait s'accompagner d'une réelle volonté des sociétés d'accueil pour que les immigrés puissent participer pleinement à la vie sociale, politique, culturelle et économique. Le co-développement ne peut effectivement se réaliser que si un certain nombre d'obstacles réussissent à être levés, que les sociétés d'accueil reconnaissent que les immigrés sont porteurs de potentiels au même titre que les autres personnes – aussi bien sur le plan politique, économique, culturel et sociaux – qu'il s'agit de développer.

Evelyne a beaucoup insisté sur la formation qui permet parfois aux immigrés – même si la réalisation d'un parcours de formation reste difficile, surtout pour les femmes – de sortir d'une situation professionnelle précaire, mais aussi sociale — *aller tout simplement au cinéma*.

Elle a aussi revendiqué la mise en place d'un système de micro crédits pour faciliter les initiatives même personnelles de certaines personnes à qui il manque de l'argent pour réaliser un projet – ne serait-ce que le permis de conduire.

Note

D'autres groupes du projet travaillent actuellement sur ces aspects : 1- le groupe Valorisation des cultures issues de l'immigration et dialogue interculturel, 2- le groupe Politiques d'immigration et droits politiques, 3- le groupe Emploi, formation, logement. On pourra sans doute faire référence à leurs principales conclusions.

La participation dans les pays d'origine

La manière pour les immigrés de s'inscrire ou de participer dans le développement de leur pays d'origine peut se réaliser en terme économique, social – notamment à travers l'éducation et le domaine de la santé – culturel et politique.

Les immigrés ont parfois toutefois des difficultés à s'inscrire dans leur pays d'origine, car ils sont moins en contact qu'auparavant avec les réalités économiques, sociales, culturelles et politiques. Le groupe a vu une des solutions de ce problème dans l'entretien des « *contacts sur le terrain* » et la conception et réalisation de projets avec les associations « *là-bas* ». Il faut agir dans la conscience qu'« *il y a des compétences en Afrique* » et donc « *s'appuyer sur les gens sur place* ».

Cette interaction entre pays d'accueil et d'origine pourrait se dessiner en termes d'échanges, de déplacement à court ou moyens termes et aussi de retour. Le groupe s'est majoritairement prononcé pour que les retours ne soient plus pensés comme moyen de régularisation de l'immigration, mais comme la possibilité de séjourner – à court terme ou de manière définitive – dans les pays d'origine sans que les droits de séjours en Europe ne soient pour cela remis en cause. Une libre circulation entre pays d'accueil et d'origine est pour cela nécessaire.

Les immigrés qui souhaitent effectuer ce retour – que ce soit de manière temporaire ou définitive – devrait avoir les possibilités de préparer cette démarche à la fois dans leurs pays d'accueil et d'origine, ce qui pourrait se traduire par la mise en place d'accompagnement ou de formation.

Concernant les échanges culturels, Evelyne a souligné que les personnes restées dans les pays d'origine peuvent être une ressource essentielle pour que les enfants issus de l'immigration comprennent davantage la langue et la culture de leur parent, pour qu'il y ait moins de rupture au sein de la vie familiale.

Note

Le groupe a très peu parlé du développement en terme politique, mais il serait sans doute effectivement important de souligner ce rôle. Cette argumentation est développée par Amin Malouf dans son dernier essai *Le dérèglement du monde*. En résumé, il introduit l'idée que les immigrés pourraient être porteur du modèle démocratique occidental et donc d'une réconciliation entre modèles politiques – à condition qu'ils soient inclus dans les modèles politiques occidentaux et puissent exercer de plein droit leur citoyenneté.

Note

Si nous continuons à penser en termes culturels, une idée de Jean-Philippe Ruiz, coordinateur du Festival des migrations, des cultures et de la citoyenneté, serait de demander aux différentes autorités administratives que l'obtention de visas pour les artistes, intellectuels, etc soit facilitée.

Note

Pour mettre en relation les réflexions de ce groupe de travail avec celles menées dans le groupe *Politiques d'immigration et droits politiques*, il serait peut-être opportun de revendiquer le droit à une double nationalité, ce qui n'est pas forcément évident à la fois pour les pays d'accueil et pour les pays d'origine et qui crée des difficultés supplémentaire pour se déplacer d'un pays à l'autre. Ex. : au Luxembourg, l'introduction de la double nationalité a été votée en janvier 2008. Un certain nombre de personnes ne peuvent profiter de cette nouvelle loi – à l'exemple du Monténégro – car leur pays ne reconnaissent pas ce principe.

Les associations issues de l'immigration

« *Les circuits sont verrouillés par les grandes associations.* »

Les petites associations qui conçoivent des projets ne sont pas assez soutenues dans leur démarche. Face aux ONG qui mobilisent très peu les acteurs de terrains et développent souvent des projets très coûteux sans toujours analyser les besoins, ils auraient l'avantage de se positionner en tant que membres des sociétés civiles à la fois des pays d'accueil et d'origine et

d'être davantage en mesure de capter les synergies qui pourraient être développées, d'évaluer les capacités et possibilités au départ au lieu d'engager des grandes sommes qui par la suite sont mal investies. Leur mission serait également de sensibiliser les pays d'accueil sur les « vrais » problèmes.

L'opinion publique a été définie comme obstacle à une démarche sur un pied d'égalité entre Ong et associations issues de l'immigration. Marcel a souligné que la reconnaissance des associations issues de l'immigration en tant qu'acteur de co-développement pourrait passer dans les sociétés d'accueil par la valorisation des cultures issues de l'immigration : « *Si les immigrés sont en mesure de faire valoir leur culture, les opinions publiques vont suivre...* »

Note

Une des difficultés lors du forum sera de positionner les associations issues de l'immigration par rapport au Ong. Une démarche qui pourrait peut-être avoir un écho serait de situer les associations issues de l'immigration comme association appartenant à un espace – le pays d'accueil et le pays d'origine – dans lequel elle inscrit de manière citoyenne en développant des actions politiques, culturelles économiques et sociales. Le risque serait autrement de développer le même concept que les Ong en déclarant seulement vouloir prendre leur place !

Besoins

- * Davantage de formations pour les associations investies dans des projets avec leur pays d'origine.
- * Association en réseau pour générer de nouvelles idées et créer une nouvelle dynamique ensemble
- * Création d'une plateforme d'échanges afin d'accroître, entre autres, la visibilité des acteurs dans du co-développement